

Le Département distribue 1000 litres de gel hydroalcoolique dans 40 Ehpad seine-et-marnais

Des agents du Département de Seine-et-Marne ont distribué ce jeudi 19 mars du gel hydroalcoolique dans plusieurs Ehpad. Cette distribution doit se poursuivre vendredi.

Le Département de Seine-et-Marne a procédé ce jeudi 19 mars à la distribution de gel hydroalcoolique dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Seine-et-Marne. Quatre agents volontaires sont mobilisés pour assurer ce transport.

40 bidons de 25 litres de gel (soit 1000 litres) ont été récupérés jeudi 19 mars auprès d'une société seine-et-marnaise. La distribution a commencé ce jeudi et se poursuivra vendredi 20 mars. 40 établissements, situés dans l'ensemble du département, seront approvisionnés.

Toutes les mesures de précaution sont prises pour les agents des routes, qui ne pénètrent pas dans les bâtiments. Les agents sont seuls à bord de leur véhicule pour assurer cette mission.

« Le Département s'est proposé pour assurer le transport gratuit de ce produit. Nous devons répondre présent pour approvisionner le plus efficacement possible les Ehpads qui ont un besoin urgent de gel, indique Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne. Les premiers établissements livrés aujourd'hui ont fait part de leur satisfaction. C'est une récompense pour ces agents des routes dont je salue l'engagement. Cette opération doit se poursuivre dans les prochains jours, en fonction des capacités de production de la société qui fabrique le gel. L'objectif est de livrer le maximum d'Ehpad. »

Des médecins du Département aux côtés des soignants

Six médecins du Département de Seine-et-Marne, affectés habituellement au service de la protection maternelle et infantile (PMI), viennent d'être réquisitionnés par l'Etat. Ils prêteront main forte aux soignants déjà mobilisés dans les établissements hospitaliers de Seine-et-Marne.

Contacts presse :

Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr

Guillaume Tallon – 06 79 38 52 96 / guillaume.tallon@departement77.fr